

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 44

N°082

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 JUILLET 2020

L'AN deux mille vingt, le 20 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Madame Zakia BOUZIDI	Madame Karine FRANCLET
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Pierre SACK
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Zishan BUTT	Monsieur Yonel COHEN-HADRIA
Monsieur Miguel MONTEIRO	Madame Ling LENZI
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN

Secrétaire de séance : Sack Pierre

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

OBJET : Fixation du nombre des membres du conseil d'administration et élection des représentants au sein du conseil d'administration du CCAS

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 123-6, et R. 123-7 à R.123-15 ;

Vu l'article L. 237-1 du Code électoral ;

Vu l'article R. 123-8 du Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant qu'une liste unique a été déposée ;

Adoption à l'unanimité par 51 pour

DELIBERE :

FIXE le nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S à HUIT (8) membres élus en son sein par le Conseil municipal et HUIT (8) membres nommés par la Maire.

PROCLAME élus les conseillers municipaux ci-dessous pour être membres du conseil d'administration du C.C.A.S :

Madame Marie-Pascale Rémy
Monsieur Damien Bidal
Madame Véronique Dauvergne
Monsieur Miguel Monteiro
Madame Kourtoum Sackho
Monsieur Philippe Allain
Madame YAOU Fatima
Madame NEDELEC Soizig

La Maire,

Karine FRANCLET

